



"Le Parlement européen est l'institution qui parle pour les citoyens"

05 mai 2009

Député européen (PSE) depuis 2007 et l'adhésion de la Roumanie à l'UE, Adrian Severin, revient sur son parcours politique, du gouvernement roumain où il a participé à la transition démocratique de son pays à son engagement européen. Il évoque son expérience au sein de la Convention européenne, son travail au sein du Parlement européen, "l'institution la plus visionnaire et la plus audacieuse", et insiste sur les défis de la citoyenneté européenne : "sans les citoyens, l'UE n'existe pas".

Fonctions au Parlement européen

Député européen (PSE) depuis 2007

Chef de la délégation des députés du Parti social-démocrate roumain (PSD)

Membre du bureau du PSE (Parti socialiste européen) depuis 2006

Observateur roumain au Parlement européen (2005-2007)

Formation et autres fonctions

Professeur de droit du commerce international, Université Titu Maiorescu, Bucarest (depuis 1999)

Député à la Chambre des députés (1990-2007)

Vice-premier ministre, ministre de la Réforme et des relations avec le Parlement (1990-1991)

Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères (1996-1997)

Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) (1993-2007), Président de la sous-commission des relations extérieures de l'APCE (2004-2007)

Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (2000-2002)

Membre de la Convention européenne (2002-2003)

Sommaire de l'interview*

- L'expérience de la Convention européenne
- Du gouvernement roumain au Parlement européen
- Les élections européennes en Roumanie
- Les défis de la citoyenneté européenne et le rôle du Parlement
- Le Traité de Lisbonne et l'esprit parlementaire
- Le Parlement européen : "une institution visionnaire"

*Réalisée le 10 février 2009

Source URL: <http://ceuropeens.org/interview/adrian-severin/le-parlement-europeen-est-l-institution-qui-parle-pour-les-citoyens-673>